

IRSA - INTÉGRATION

Pour qui ?

Les jeunes qui présentent une déficience sous forme de :

- déficience visuelle
- déficience auditive
- dysphasie
- et/ou troubles du langage

Par qui ?

Une équipe pluridisciplinaire composée d'enseignants, logopèdes, psychologues...

Comment ?

Par un accompagnement en classe et en individuel, dans le but de leur permettre d'aborder les cours avec des outils ou des techniques spécifiques au besoin de chaque jeune.

Dans quel but ?

Pour aider ces jeunes à devenir autonomes et à atteindre leur projet personnel.

IRSA Intégration au secondaire

IRSA - Écoles d'Uccle

L'intégration c'est un coup de pouce de l'école spécialisée pour que le déficient sensoriel atteigne son projet personnel et développe son autonomie à l'école ordinaire.

CONTACTEZ-NOUS

Coordination des intégrations :


Régine Van Eeckhout
0474/74.84.09
r.vaneeckhout@irsa.be

Benoît Meulders
0475/58.20.38
b.meulders@irsa.be

À PROPOS DE NOUS



**Institut Royal pour Sourds
et Aveugles**

Chaussée de Waterloo
1504 à 1180 Bruxelles
www.irsa.be 

L'IRSA, Institut Royal pour Sourds et Aveugles, est le plus grand centre francophone d'enseignement et d'éducation pour personnes atteintes de troubles de la vue, de l'ouïe, du langage ou instrumentaux. Fondé et soutenu par la Congrégation des Sœurs de la Charité depuis 1835, l'IRSA se situe à Uccle dans un parc de 5 hectares.



TYPE 6 - TYPE 7 - TYPE 8

**INTÉGRATION AU
SECONDAIRE**
**UN PROJET POUR CHACUN,
AUSSI À L'ÉCOLE ORDINAIRE...**



L'INTÉGRATION

L'intégration est un **PARTENARIAT** entre :

- **Le jeune** (qui est au centre du projet) **et sa famille**,
- **L'école spécialisée** qui connaît les déficiences visuelle, auditive et la dysphasie,
- **L'école ordinaire** et son équipe pédagogique qui accepte la différence,
- **Les centres PMS ordinaire et spécialisé.**

En signant le protocole d'intégration, chaque partenaire s'engage à soutenir et à être acteur du projet. Ce protocole définit les objectifs de l'intégration, le projet personnel du jeune et les moyens mis en œuvre pour l'atteindre.

LES ÉCOLES

Nous travaillons avec des écoles ordinaires¹ situées :

- Dans la région de Bruxelles capitale
- Dans le Brabant Wallon (de Jodoigne à Nivelles)
- Dans la province de Namur (Namur et Dinant)
- Dans la province du Hainaut (Charleroi, Soignies et Mons)

Les jeunes que nous accompagnons suivent l'enseignement ordinaire, dans les filières :

- Général de transition
- Technique de transition
- Technique de qualification
- Professionnel de qualification

¹Liste des écoles partenaires disponibles sur demande.

PARI SENSORIEL

Depuis septembre 2018 nous avons rejoint le projet pilote PARI du SEGEC en tant que seul **PARI sensoriel**,

Pôles

Aménagements

Raisonnables et

Intégrations

À ce titre nous sensibilisons les équipes éducatives de l'enseignement ordinaire à la **déficience sensorielle** et leur expliquons les besoins des élèves intégrés, nous les accompagnons dans la mise en place des **Aménagements Raisonnables** selon les besoins de chaque jeune.

La **chaire UCL-IRSA** permet à notre équipe d'intégration de suivre des formations sur les déficiences sensorielles et les troubles d'apprentissage et d'être au courant des recherches dans le domaine sensoriel.